



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 12 décembre 2024
PRESIDENCE : Monsieur Luc Otten

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 34/2024 concernant la

Demande de crédit d'investissement de CHF 120'000,-- relatif à la mise en œuvre du Plan Energie Climat Communal (PECC)

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour,
après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

l'assemblée décide d'accepter le préavis N° 34/2024 par :

OUI : 19, NON : 6, ABSTENTION : 2

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 12 décembre 2024.

Le Président
Luc Otten



La Secrétaire
Anaëlle Maitre